
RAPPORT DE PRESENTATION

LE COMPTE ADMINISTRATIF
2016

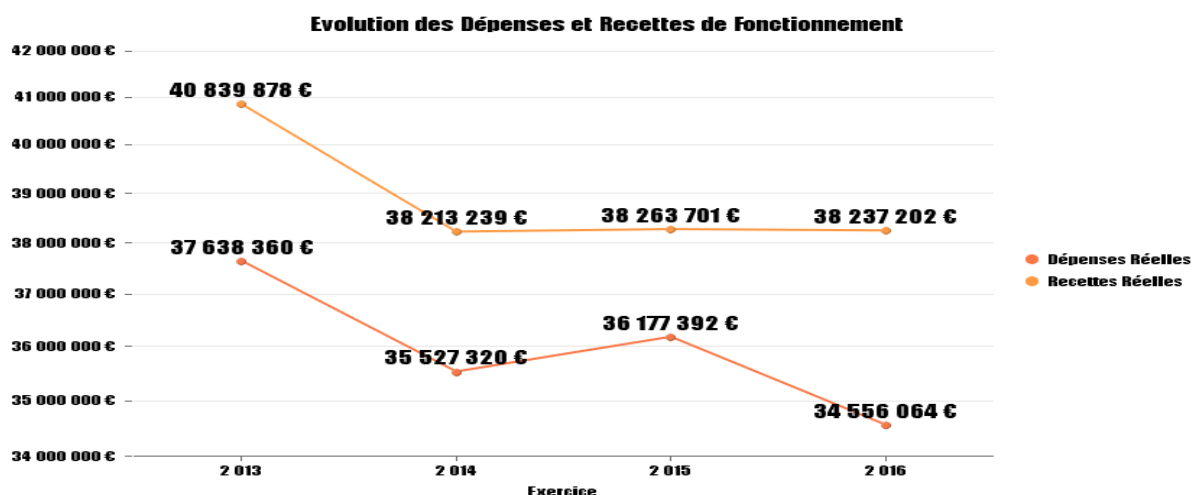
VILLE DE GARDANNE



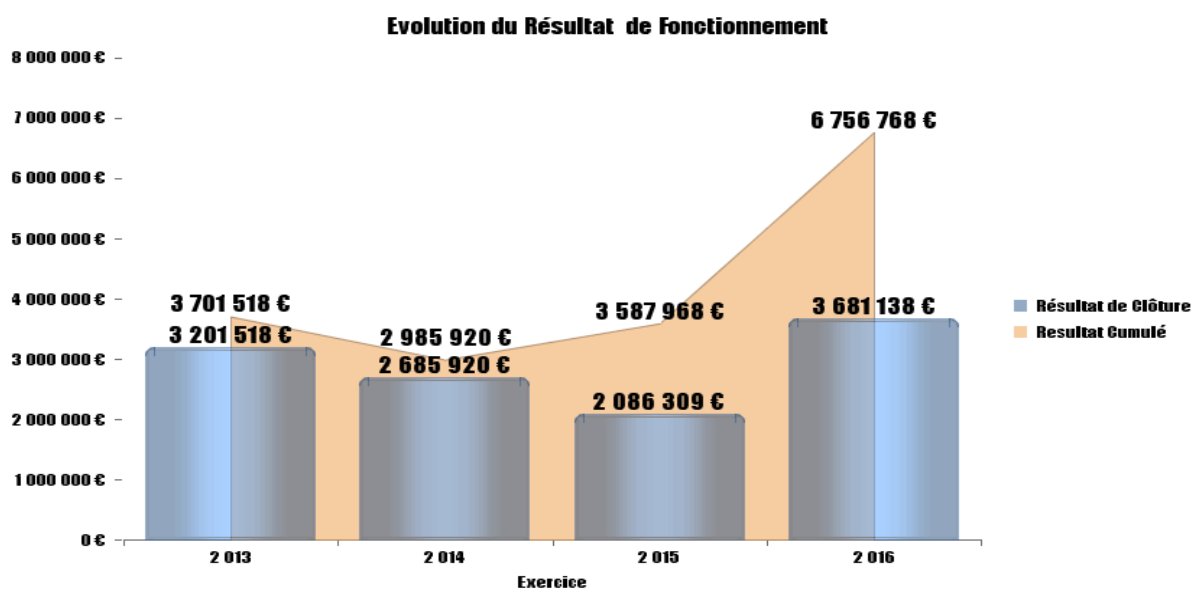
Table des matières

1. L'analyse du fonctionnement au terme de l'année 2016	3
a. Les dépenses de fonctionnement au terme de l'année 2016.....	3
b. Les recettes de fonctionnement au terme de l'année 2016	11
c. Le résultat de clôture de l'exercice 2016 en section de Fonctionnement.....	15
2. L'analyse de l'investissement au terme de l'année 2016	16
a. La couverture du besoin de financement au terme de l'année 2016.....	16
b. Les dépenses d'investissement au terme de l'année 2016.....	17
c. Les recettes d'investissement au terme de l'année 2016	18
d. Le résultat de clôture de l'exercice 2016 en section d'investissement.....	19

1. L'analyse du fonctionnement au terme de l'année 2016

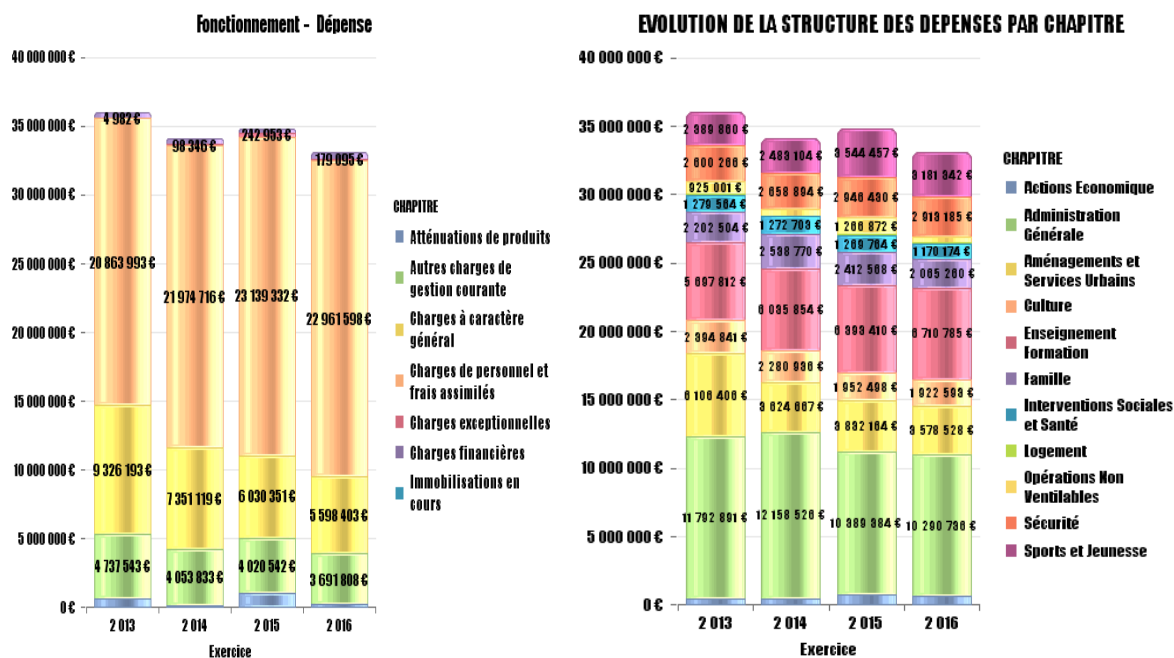


En 2016, les charges de fonctionnement s'établissent à 34,5M€ (mouvements d'ordres compris), et sont en diminution de 1.6 M€ par rapport à 2015. Dans le même temps, les recettes de fonctionnement se stabilisent à 38.2 M€, soit un niveau identique à celui de 2014 et 2015 malgré les baisses de dotation de l'état. Ce niveau de recettes s'explique dans une large mesure, par la récupération des excédents de la régie de l'eau qui a permis de compenser totalement les baisses de DGF et de compensations. La baisse des dépenses à hauteur de 1.6 M€ participe à l'augmentation du résultat de l'exercice.



a. Les dépenses de fonctionnement au terme de l'année 2016

La réduction des dépenses des services, comme la suppression de la contribution de la ville au FPIC, sont à l'origine de la baisse des dépenses de fonctionnement de la commune. Ce résultat a été également possible grâce à une maîtrise des dépenses de personnel.

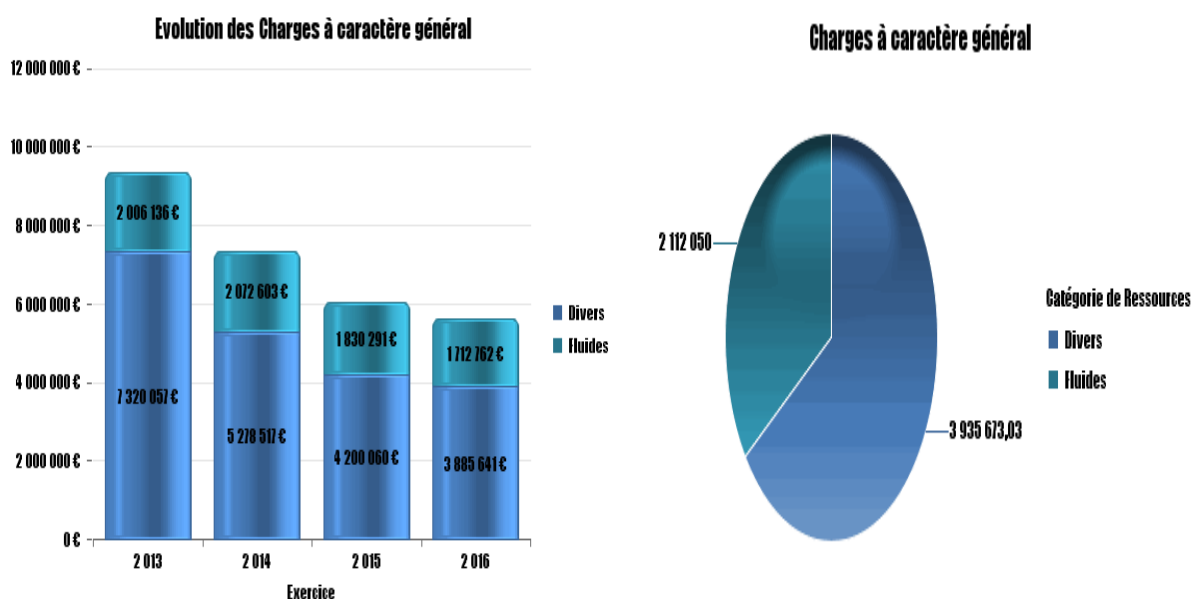


❖ Les charges à caractère général

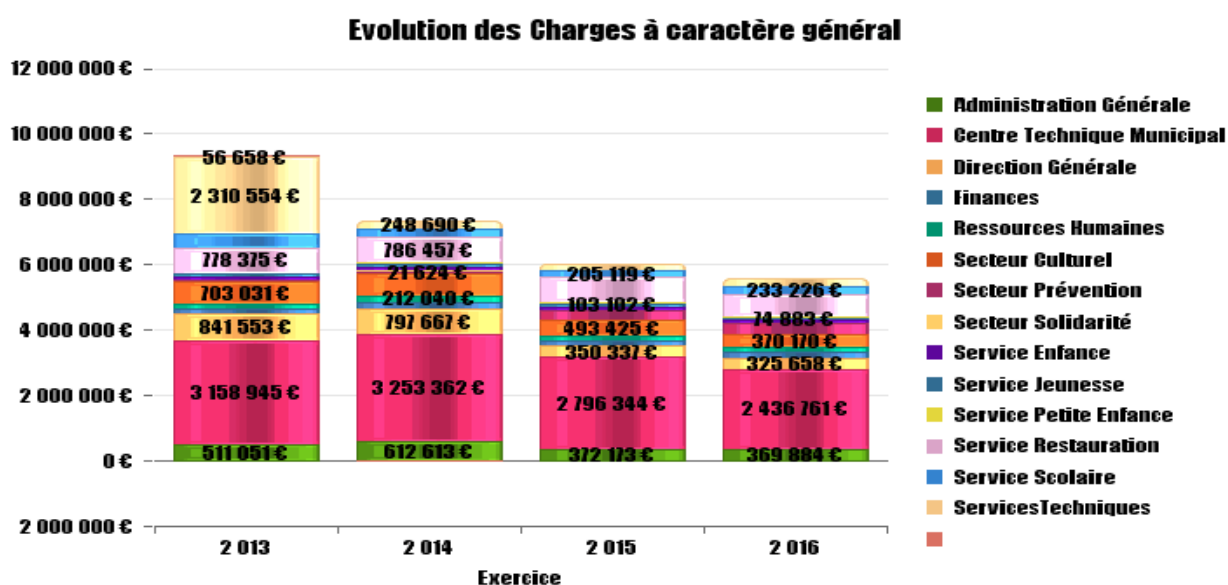
- ❖ Somme des moyens financiers alloués aux différentes directions pour exercer leurs missions, elles constituent le second poste de dépenses de la ville. En constante diminution depuis 2014, l'évolution des charges à caractère générale fait l'objet d'un suivi particulier, qui s'inscrit certes dans un effort de maîtrise, mais aussi dans la nécessaire prise en compte :
 - des mesures imposées aux collectivités par le législateur (sécurités, normes, transferts de charges),
 - des orientations promues par la collectivité (bio dans les cantines par exemple)
 - des pratiques nouvelles souhaitées par les usagers (accès élargi aux services publics au travers de démarches dématérialisées),
 - ainsi que par le poids que représentent les charges fluides et leur caractère volatile qui rend leur maîtrise particulièrement difficile.

- ❖ Sur ce dernier point, il est souhaitable de noter que les charges de fluides représentent plus du tiers des budgets alloués aux services, poids en constante augmentation depuis 2013 malgré leur baisse effective depuis 2014.

	2013	2014	2015	2016
Divers	7 320 057 €	5 278 517 €	4 200 060 €	3 885 641 €
Fluides	2 006 136 €	2 072 603 €	1 830 291 €	1 712 762 €
TOTAL SECTION	9 326 193 €	7 351 119 €	6 030 351 €	5 598 403 €



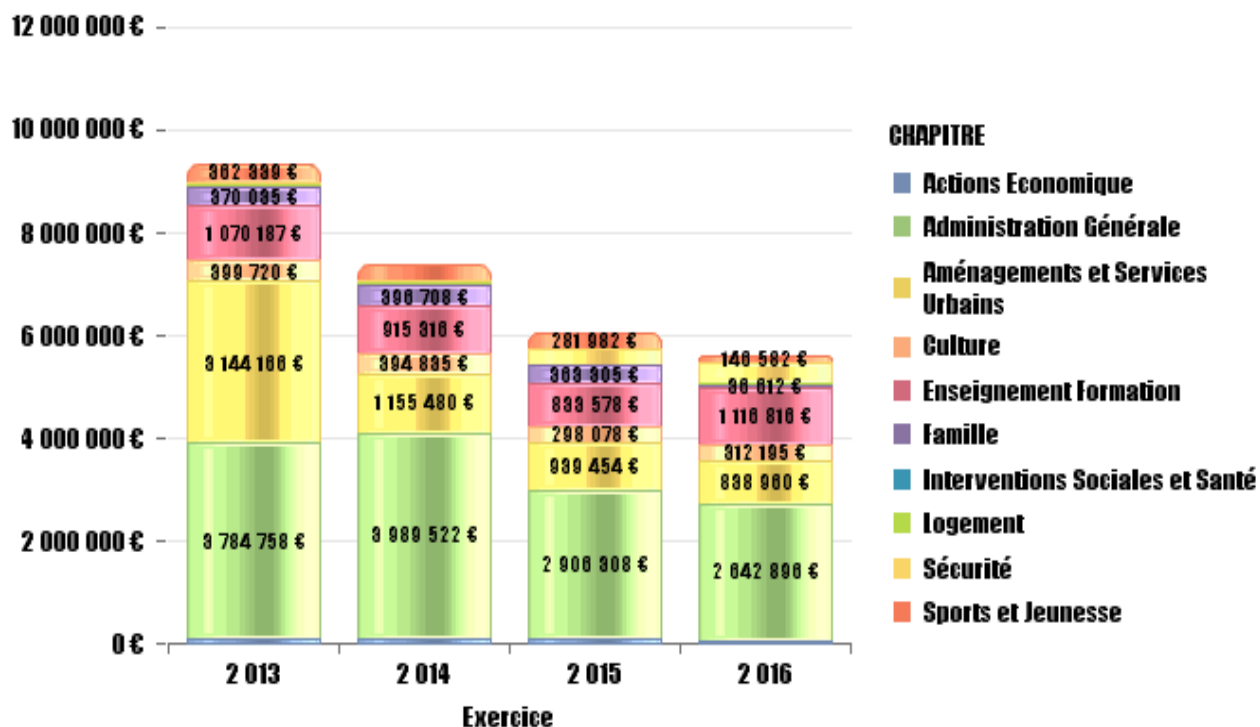
- ❖ Par ailleurs la ville a beaucoup investi ces dernières années, notamment au travers du PAGE, afin d'acquérir des équipements moins consommateurs d'énergie, et générer ainsi des économies sur ce poste de dépense dans les années futures.
- ❖ Les efforts consentis par la ville pour l'amélioration et le renouvellement de ses équipements et installations, l'usage d'ampoules basses consommation, la négociation d'un contrat de fourniture d'énergie avec le SMED, comme des hivers moins rigoureux ont permis à la ville de réduire sa facture énergétique de 300 000 euros environ depuis deux ans.



	Dépense	Dépense	Dépense	Dépense
	2013	2014	2015	2016
Administration Générale	511 051 €	612 613 €	372 173 €	369 884 €
Centre Technique Municipal	3 158 945 €	3 253 362 €	2 796 344 €	2 436 761 €
Direction Générale	841 553 €	797 667 €	350 337 €	325 658 €
Finances	143 564 €	189 762 €	171 955 €	205 939 €
Ressources Humaines	126 900 €	212 040 €	110 737 €	137 890 €
Secteur Culturel	703 031 €	674 905 €	493 425 €	370 170 €
Secteur Prévention	22 822 €	21 624 €	299 898 €	342 241 €
Secteur Solidarité	11 900 €	40 117 €	27 196 €	22 738 €
Service Enfance	118 113 €	125 935 €	93 675 €	83 412 €
Service Jeunesse	76 670 €	101 264 €	103 102 €	74 883 €
Service Petite Enfance	21 333 €	28 493 €	28 751 €	29 734 €
Service Restauration	778 375 €	786 457 €	779 058 €	712 583 €
Service Scolaire	444 725 €	262 551 €	205 119 €	233 226 €
Services Techniques	2 310 554 €	248 690 €	198 581 €	253 286 €
	56 658 €	-4 360 €	0 €	0 €
TOTAL SECTION	9 326 193 €	7 351 119 €	6 030 351 €	5 598 403 €

- ❖ L'analyse fonctionnelle des charges à caractère général retranscrit l'utilisation des moyens financiers par grand domaine d'intervention. En 2016, en dehors des charges liées au fonctionnement de l'administration, maintenance informatique et réseaux comprise, ce sont les secteurs de l'éducation et d'entretien du patrimoine communal qui ont mobilisé le plus de moyens. Les dépenses des services consacrées aux autres grands domaines d'intervention sont réparties de manière sensiblement équivalente entre la culture, le sport et la jeunesse, et la famille.

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES PAR FONCTION

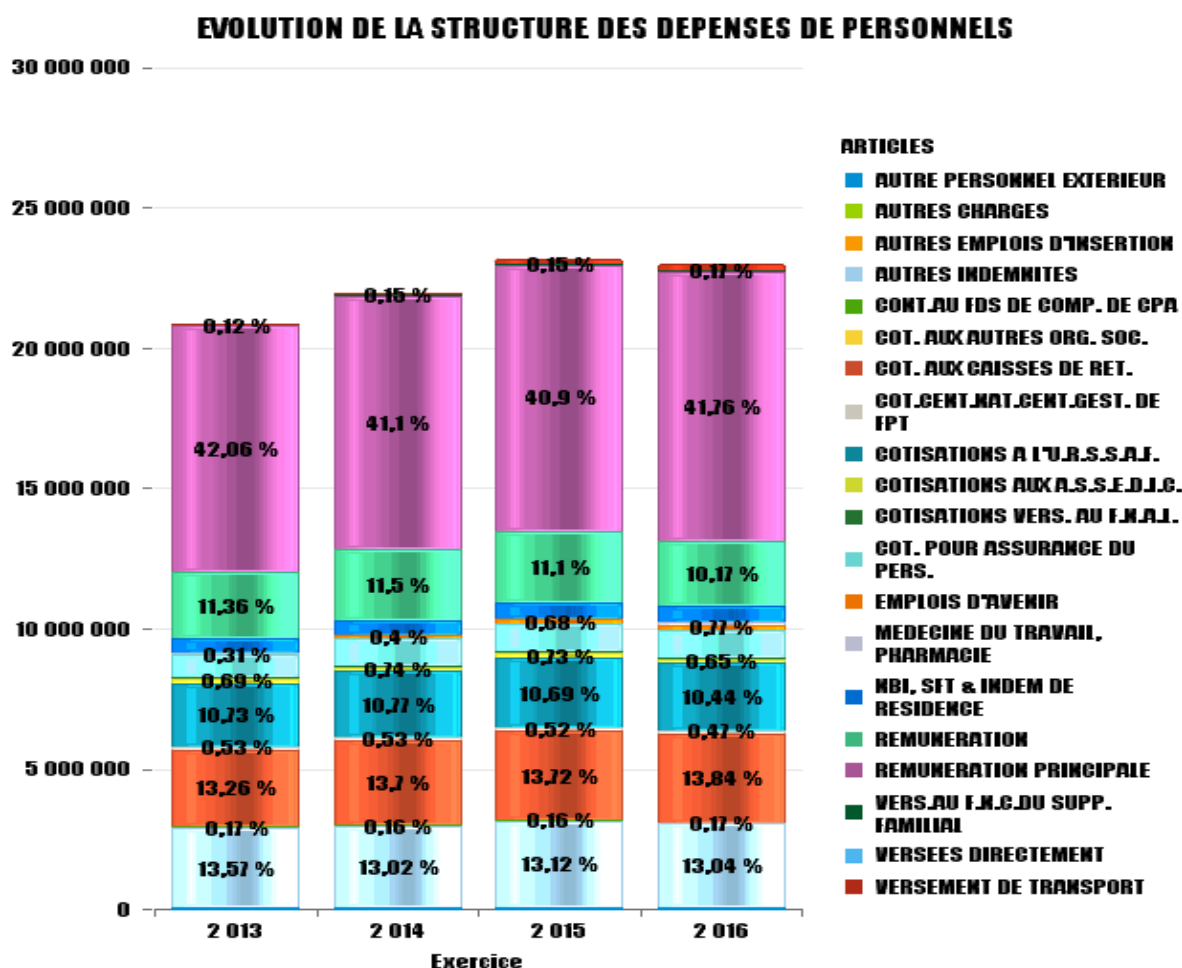


- ❖ A noter que la sous-représentation dans cette répartition du secteur social, domaine d'action particulièrement fort à Gardanne, est retranscrite dans les dépenses d'intervention (Chapitre 65), au travers de la subvention de fonctionnement de 920 k€ que la ville a versé au CCAS en 2016.
- ❖ Il en va de même pour la politique du logement de la ville, dont l'activité est moins retracée dans l'exécution du budget de ce service, qu'au travers des garanties d'emprunts accordées aux bailleurs sociaux, ou encore aux terrains à bâtir mis à disposition de ces derniers. Il convient ici de rappeler, que la proportion de logements sociaux dans le parc de logement total est de 27% à Gardanne, soit bien au-delà du seuil minimal exigée par la loi SRU.

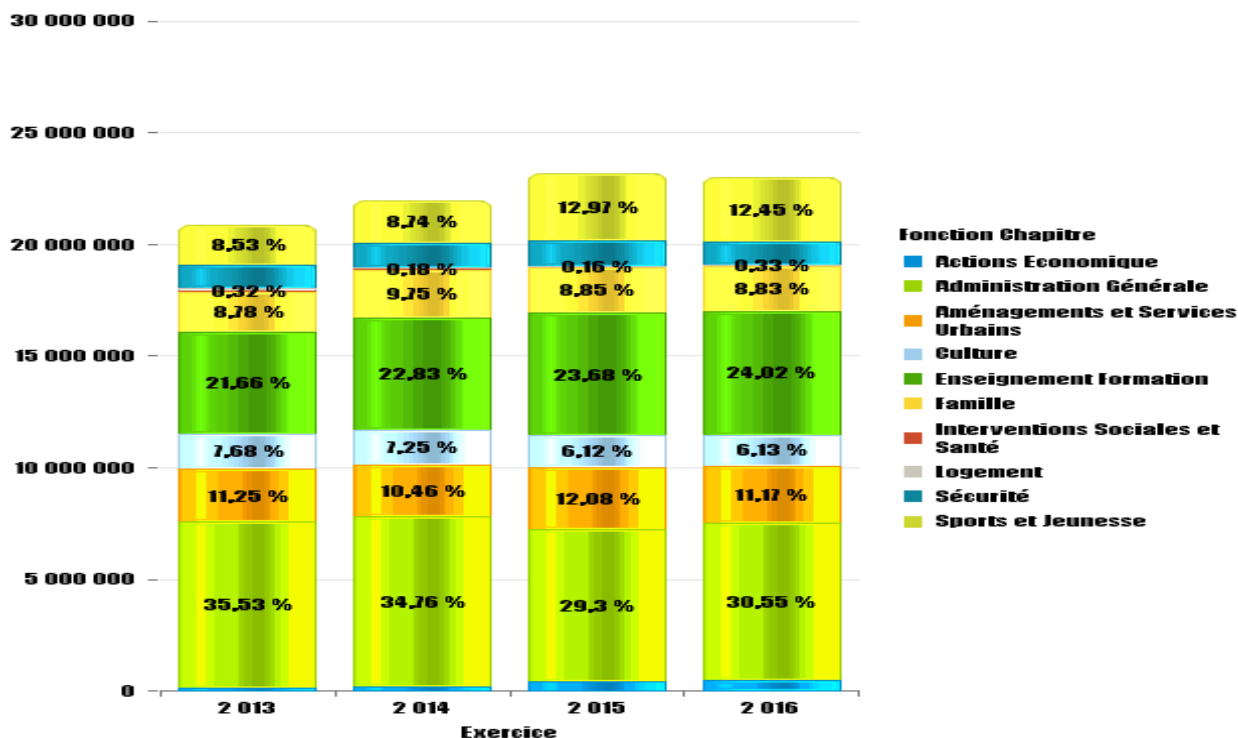
❖ Les charges de personnel

- ❖ Après deux années (2014 et 2015) d'augmentation essentiellement dû à la prise en compte des décisions prises par l'Etat (effet de la réforme des nouveaux rythmes scolaires par exemple), les dépenses de personnel se sont stabilisées en 2016.
- ❖ Ainsi, la collectivité a pu construire des modalités efficaces dans le cadre du partenariat communautaire ou dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

- ❖ Néanmoins, ces bons résultats restent fragiles. L'observation par exemple de l'amplification du vieillissement de la pyramide des âges due en partie à des départs à la retraite retardés par les agents du fait de leur situation économique, l'augmentation observée de pathologies graves (pas nécessairement liées à l'âge des agents), la mise en œuvre du plan de modernisation des parcours professionnels et des rémunérations (PPCR), l'augmentation de la valeur du point d'indice en deux étapes juillet 2016 et février 2017 ont un effet mécanique sur la masse salariale de la collectivité.



EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DEPENSES DE PERSONNELS PAR FONCTION

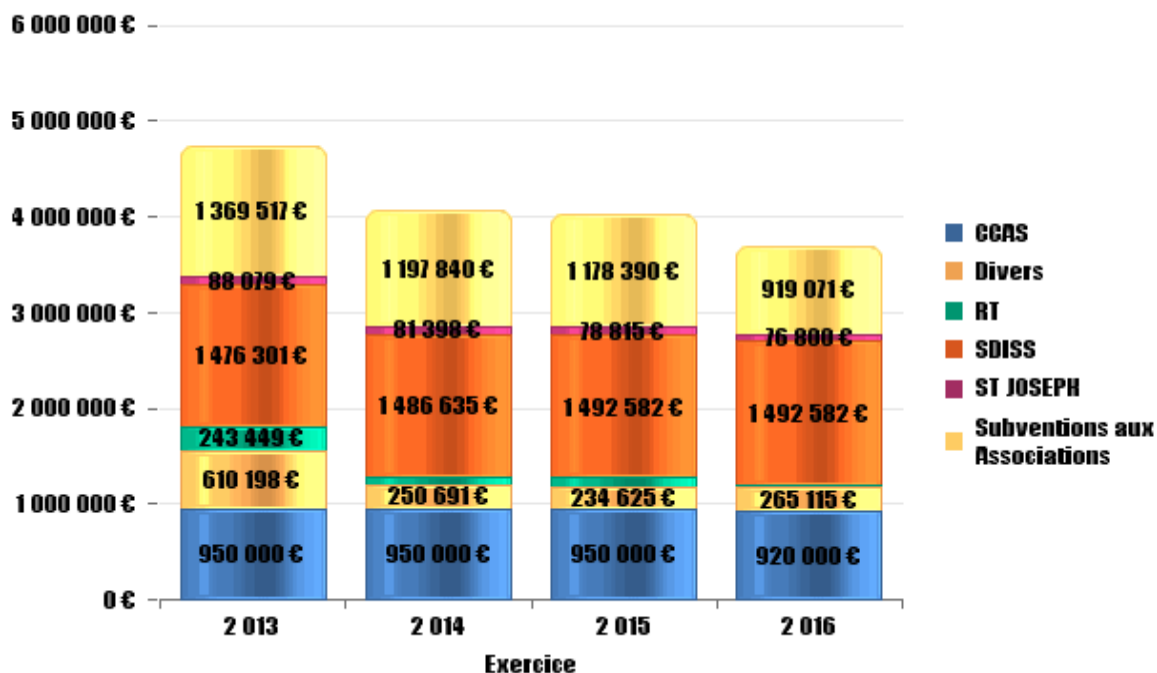


❖ Les Dépenses d'intervention

	Dépense 2013	Dépense 2014	Dépense 2015	Dépense 2016
CCAS	950 000 €	950 000 €	950 000 €	920 000 €
Divers	610 198 €	250 691 €	234 625 €	265 115 €
RT	243 449 €	87 268 €	86 130 €	18 240 €
SDISS	1 476 301 €	1 486 635 €	1 492 582 €	1 492 582 €
ST JOSEPH	88 079 €	81 398 €	78 815 €	76 800 €
Subventions aux Associations	1 369 517 €	1 197 840 €	1 178 390 €	919 071 €
TOTAL SECTION	4 737 543 €	4 053 833 €	4 020 542 €	3 691 808 €

- ❖ Il s'agit des participations octroyées par la ville aux associations, ainsi qu'aux organismes publics et parapublics. En 2016, cette enveloppe est en diminution 300 000 € par rapport à 2015.
- ❖ Cette baisse résulte du transfert des personnels de la MAIO à la mission locale du Pays d'Aix d'une part, mais aussi d'une étude approfondie du niveau de réserve des associations ayant sollicité la ville afin d'ajuster les montants alloués aux besoins réels de ces structures.

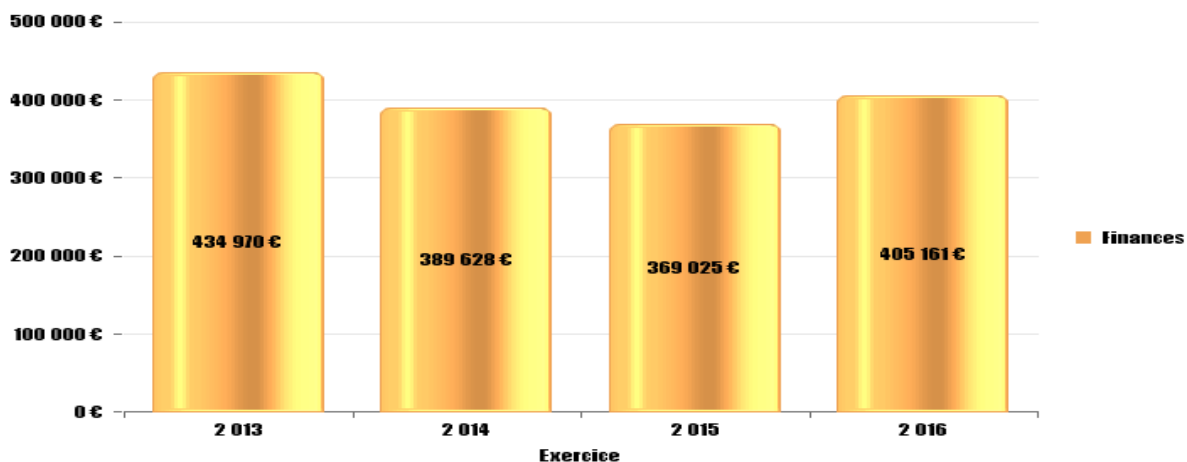
Evolution des Autres charges de gestion courante



❖ Les charges financières

- ❖ Comme en 2014, la ville a encore cette année poursuivi son désendettement (aucun emprunt contracté depuis 2008).
- ❖ Avec un encours de 6.5 millions d'euros, la ville de Gardanne affiche un taux d'endettement faible, bien en deçà des communes de strates identiques.

Evolution des Charges financières

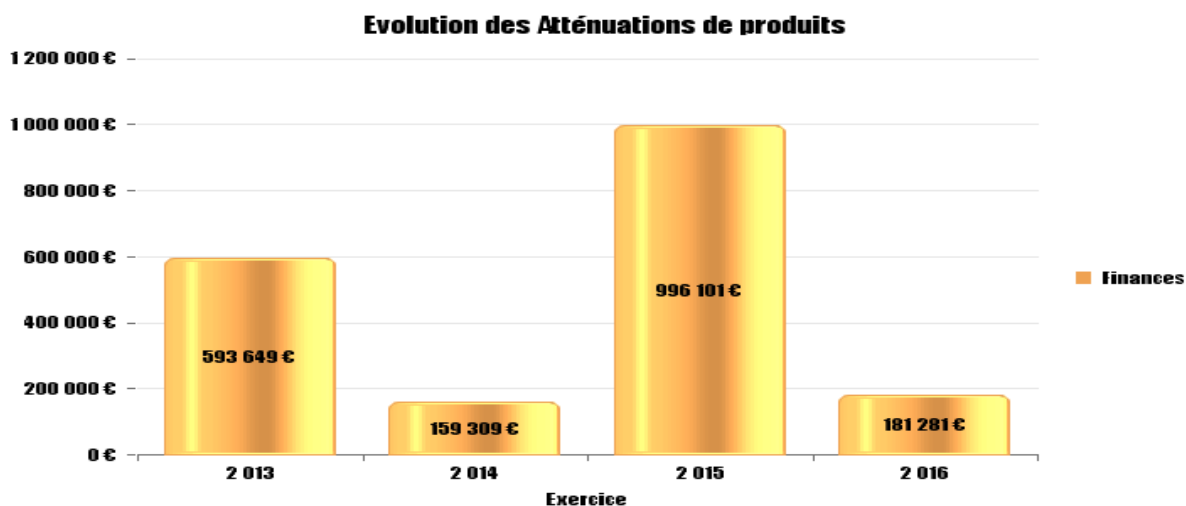


- ❖ Cela se traduit par un niveau de charges financières en constante diminution, sauf en 2016, où un emprunt a été remboursé par anticipation. Sans nouveaux emprunts depuis 2008, et en

tenant compte du remboursement évoqué précédemment, les dépenses consacrées au paiement des intérêts d'emprunts se situent à un niveau historiquement bas.

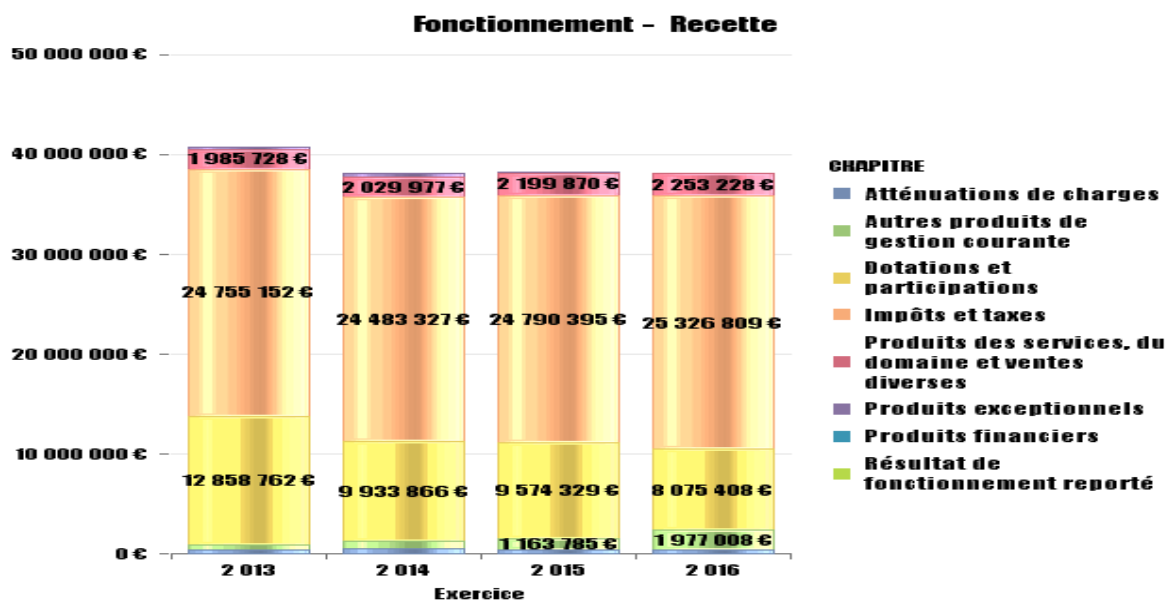
❖ Les autres charges

- ❖ A noter parmi les dépenses diverses, la suppression en 2016 de la contribution de la ville au FPIC d'un montant en 2015 de 900 000 Euros pris en charge désormais par la métropole.



b. Les recettes de fonctionnement au terme de l'année 2016

Les recettes de fonctionnement se sont stabilisées en 2016 concomitamment à la baisse des charges, grâce à des recettes exceptionnelles, qui ont compensé les pertes de 1.5 Millions d'Euros de DGF, et d'allocation compensatrice enregistrées sur l'année.



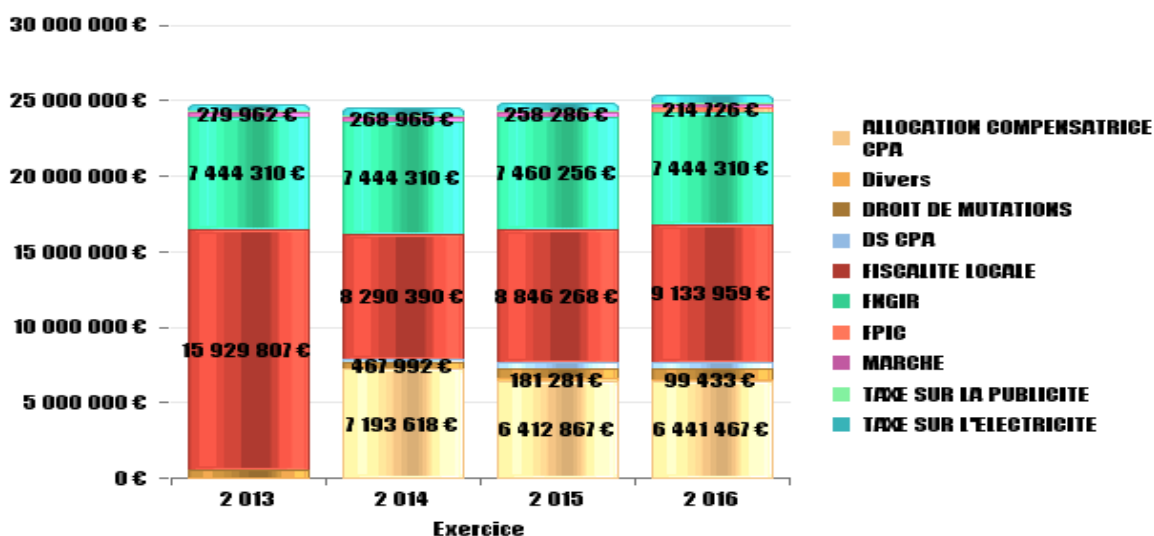
Sans ces ressources, qui malheureusement ne peuvent être qualifiées de pérennes, la ville aurait enregistré une perte nette de ressources d'environ 1,5 million €.

❖ Les ressources Fiscales

	2013	2014	2015	2016
ALLOCATION COMPENSATRICE CPA		7 193 618 €	6 412 867 €	6 441 467 €
Divers	102 €		181 281 €	99 433 €
DROIT DE MUTATIONS	517 425 €	467 992 €	618 213 €	704 392 €
DS CPA		204 194 €	403 311 €	419 257 €
FISCALITE LOCALE	15 929 807 €	8 290 390 €	8 846 268 €	9 133 959 €
FNGIR	7 444 310 €	7 444 310 €	7 460 256 €	7 444 310 €
FPIC				214 726 €
MARCHE	279 962 €	268 965 €	258 286 €	266 804 €
TAXE SUR LA PUBLICITE	92 341 €	138 383 €	121 476 €	111 207 €
TAXE SUR L'ELECTRICITE	491 206 €	475 474 €	488 437 €	491 254 €
TOTAL SECTION	24 755 152 €	24 483 327 €	24 790 395 €	25 326 809 €

- ❖ La croissance du produit des contributions directes, rôles supplémentaires compris, s'établit à 3,2%. Cette hausse significative représente un gain en valeur d'environ 300 k€ euros par rapport à 2015, et intègre l'augmentation des taux de 2.5% votée en 2016.

Evolution des Impôts et taxes



❖ Les Dotations

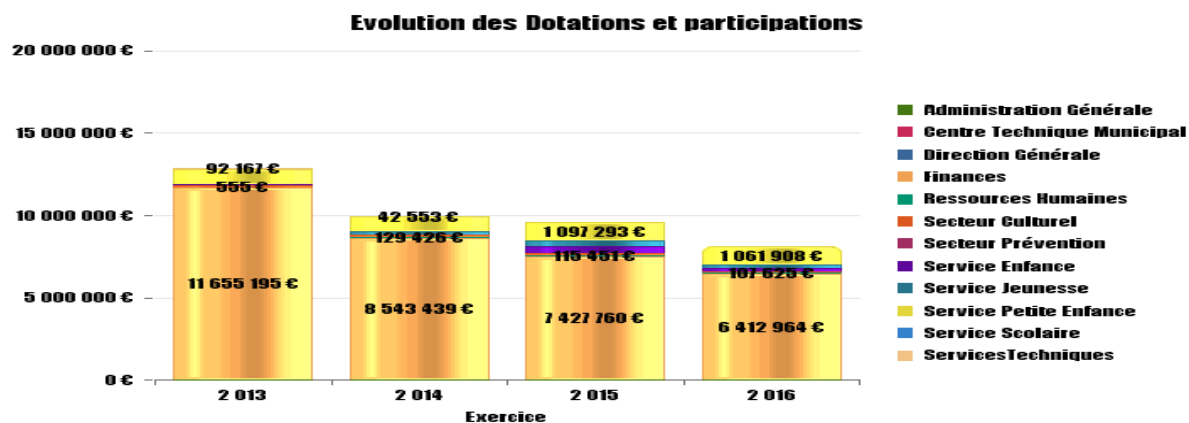
- ❖ Comme prévu, le produit de la DGF s'est contracté pour la troisième année consécutive depuis le transfert à la CPA et pour la 2^{ème} année consécutive suite à la contribution au redressement des finances publiques.

	2013	2014	2015	2016
DGF	5 773 563 €	3 072 024 €	2 263 345 €	1 410 607 €
AUTRES COMPENSATIONS	22 711 €	5 030 €	5 140 €	5 430 €
COMPENSATIONS FISCALES	1 493 940 €	374 416 €	386 577 €	339 179 €
DCRTP	3 914 280 €	3 914 280 €	3 955 031 €	3 914 280 €
DCTP		740 178 €	448 264 €	414 721 €
Divers	44 141 €	30 902 €	4 531 €	4 257 €
DSU	416 159 €	416 159 €	374 543 €	332 927 €
SUBVENTIONS	1 193 968 €	1 380 877 €	2 136 898 €	1 654 007 €
TOTAL SECTION	12 858 762 €	9 933 866 €	9 574 329 €	8 075 408 €

- ❖ Pour la ville il s'agit d'un prélèvement d'environ 800k€ en 2016, et d'environ un million d'euros si l'on tient compte des autres compensations de l'Etat.
- ❖ A noter que les dotations en provenance de la CAF (contrat enfance-jeunesse) qui avaient fortement augmenté en 2015 retrouvent leur niveau normal.

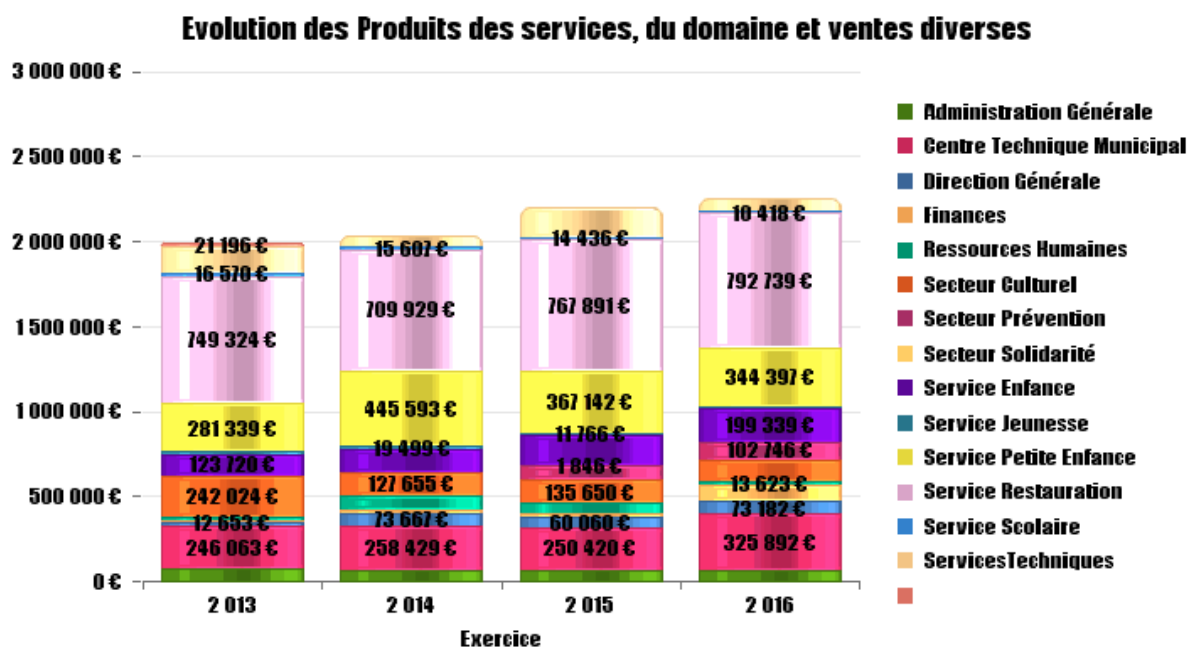
Evolution des Dotations et participations





❖ Les autres produits

Les produits des services



- ❖ Ils représentent en 2016, seulement 5% des ressources réelles de fonctionnement. La modification des grilles tarifaires appliquée en 2016 n'a que peu influé sur le niveau de ressources réellement encaissées. En revanche, l'introduction d'une tranche supplémentaire de quotient familial au bénéfice des ménages les moins favorisés, a permis d'élargir la fréquentation de nos écoles d'Arts Plastiques et de Musique notamment

Les revenus du domaine

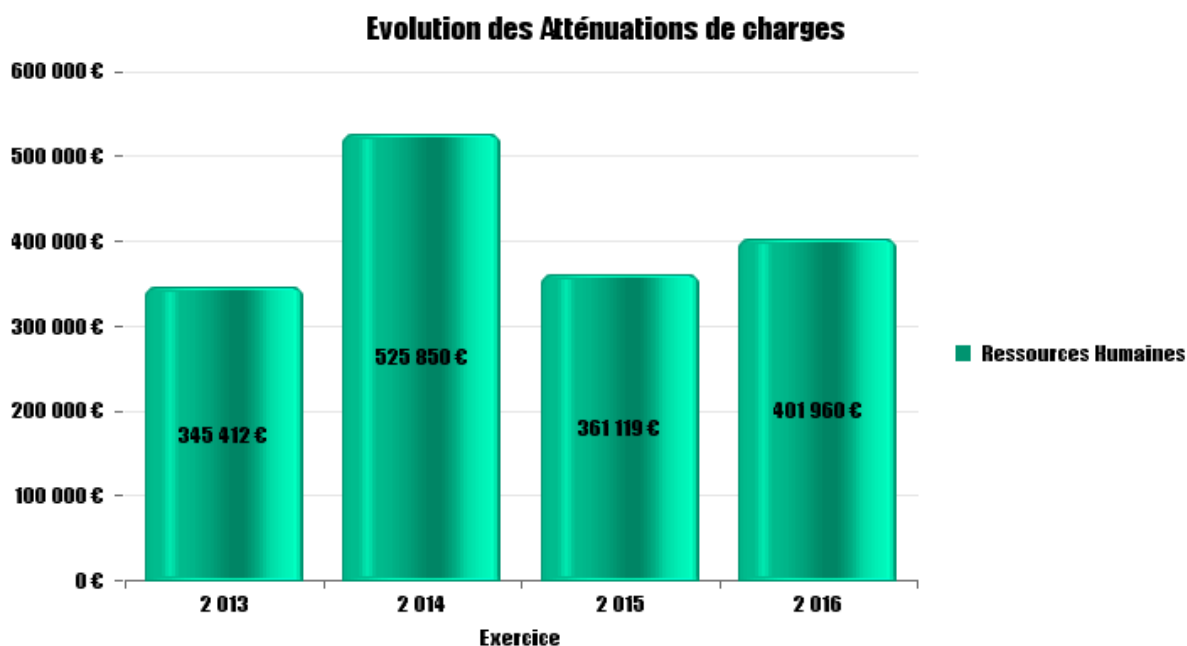
❖ Nous trouvons sur ce poste les loyers encaissés par la ville dès lors que celle-ci met à disposition de ses usagers, particuliers ou personnes morales des biens immobiliers qui lui appartiennent. Il s'agit notamment des loyers liés à des baux qui concernent :

- Les logements pour les enseignants
- Les locations de salles
- Les locations de salles de formations dans le centre PERFORM, désormais dénommé "La Passerelle"
- Les mise à disposition de terrains comme c'est le cas pour Eon et Carrefour Market
- Les mises à dispositions de locaux à destination d'organismes publics ou parapublics (Pole emploi, Perception, Centre François Billoux)
- où des logements d'urgence proposés aux personnes en difficultés

❖ Le montant du produit du domaine devrait s'établir en 2016 à un peu plus de 550 000 euros, soit au même niveau que 2015 hors excédent de la Régie de l'Eau et de l'assainissement.

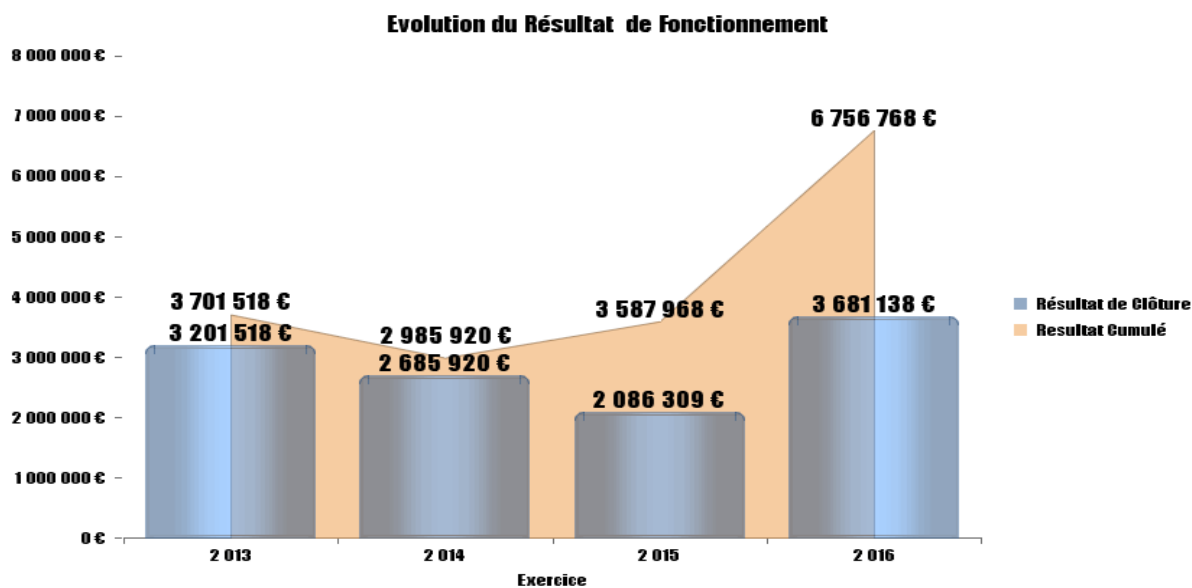
Les atténuations de charges

❖ Les produits encaissés provenant du contrat d'assurance du personnel avec la SOFAXIS sont en légère augmentation de 50 000 euros.



c. Le résultat de clôture de l'exercice 2016 en section de Fonctionnement

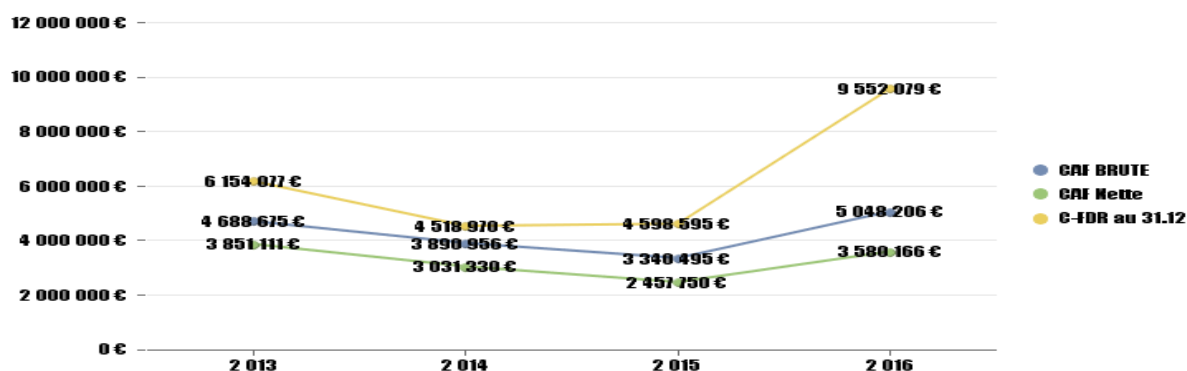
Le résultat de clôture en section de fonctionnement est arrêté à la somme de **6 756 768 Euros**, dont **3 681 138,00 Euros** au titre de l'exercice 2016.



2. L'analyse de l'investissement au terme de l'année 2016

a. La couverture du besoin de financement au terme de l'année 2016

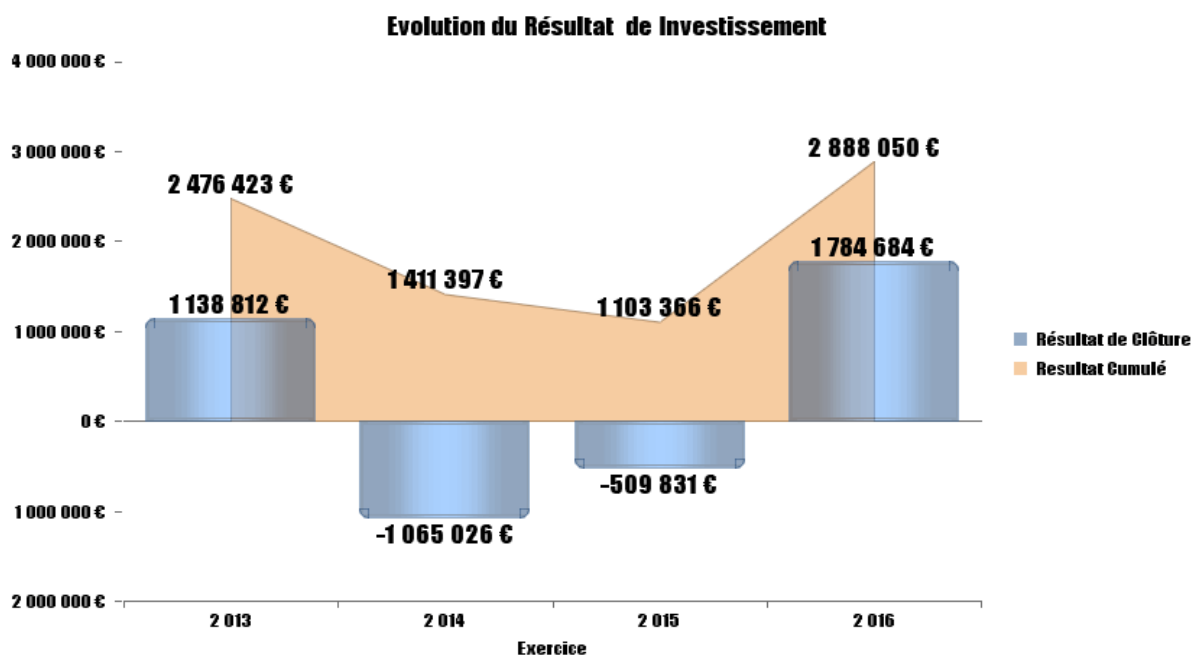
- ❖ L'effet ciseaux constaté depuis 2012, et de manière plus prégnante encore depuis l'entrée de la commune dans la CPA s'est traduit par une **dégradation continue de l'épargne brute de la ville** qui n'atteignait plus que 3,3M€ en 2015, et 3.5M€ cette année.



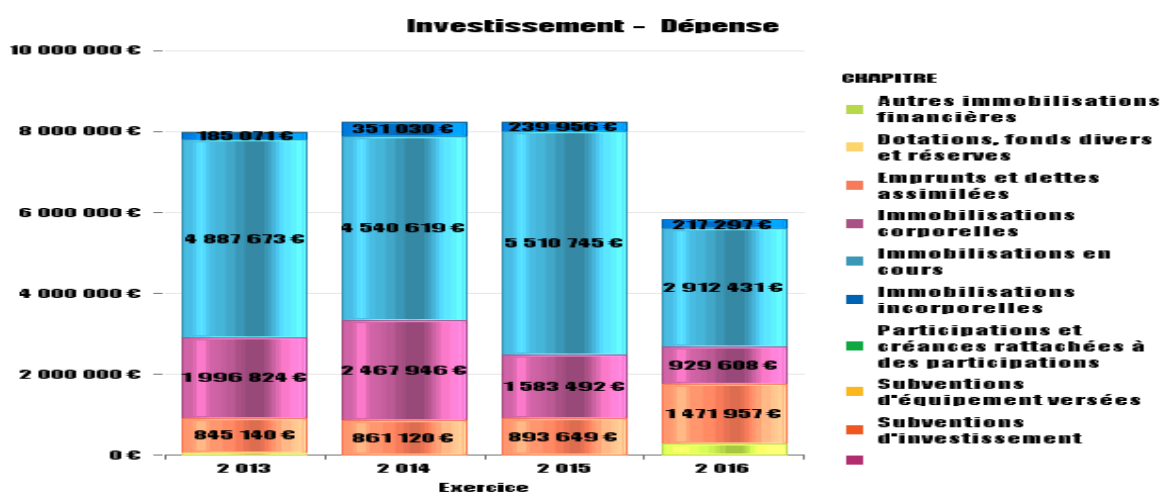
- ❖ Elle ne représentait en 2015 plus que 8,8% des produits de fonctionnement contre 10,3% en 2014 et 11,5% en 2013, ce qui constitue **un niveau faible**, le seuil d'alerte étant communément placé autour de 10%.

En 2016, celle-ci atteint 15%, et 9% hors reprise des excédents ce qui demeure **relativement faible** dans le contexte actuel

- ❖ Malgré cette stabilisation en 2016, la tendance à la baisse devrait se poursuivre dans les prochaines années. Les excédents cumulés au cours des exercices antérieurs 6.8M€ en section de fonctionnement et 2.8M€ en investissement, doivent permettre à la ville de continuer à investir tout en opérant un travail ambitieux visant à dégager de nouvelles marges de manœuvres en section de fonctionnement.



b. Les dépenses d'investissement au terme de l'année 2016



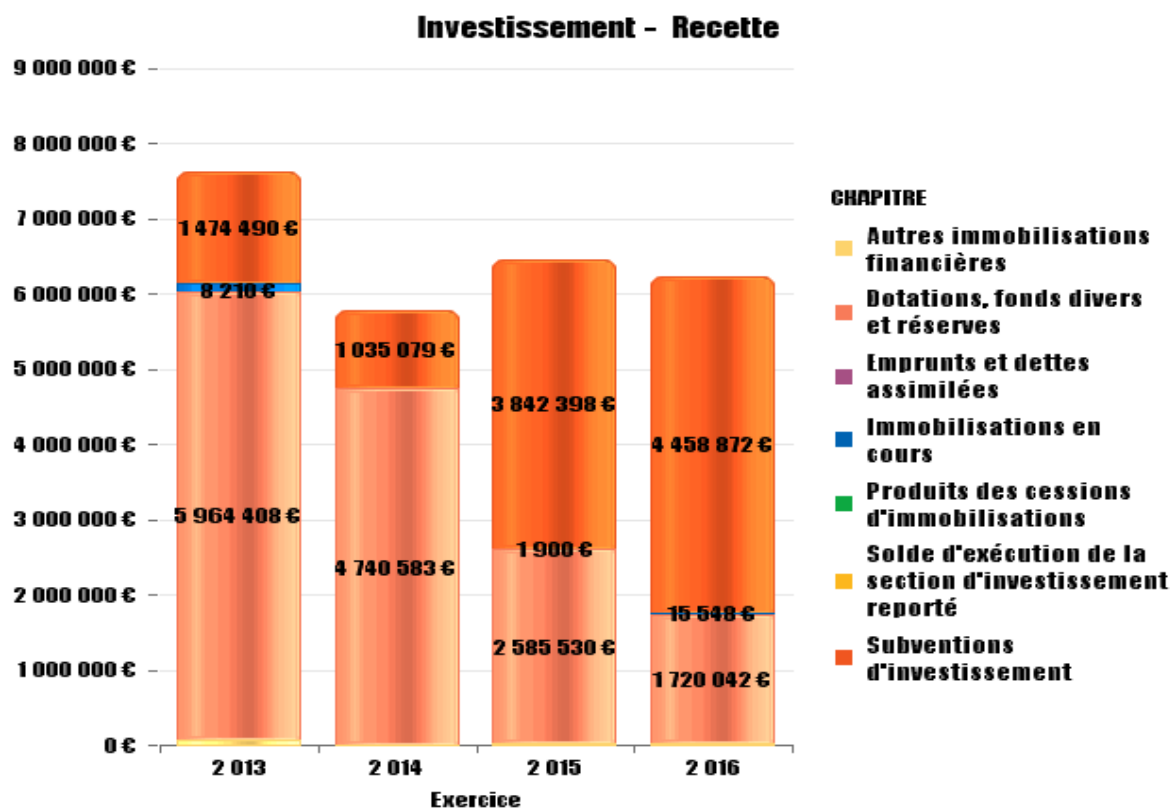
- ❖ Malgré, la contraction de l'épargne brute, la ville a pu continuer à investir sans emprunter ni puiser dans son fonds de roulement.

	2013	2014	2015	2016
CAF BRUTE	4 688 675 €	3 890 956 €	3 340 495 €	5 048 206 €
C-FDR au 01.01		6 154 077 €	4 518 970 €	4 598 595 €
C-FDR	-391 069 €	-1 635 107 €	79 625 €	4 953 484 €
C-FDR au 31.12	6 154 077 €	4 518 970 €	4 598 595 €	9 552 079 €
		-26,57%	1,76%	107,72%

❖ Le niveau des dépenses d'équipement se situe cette année, à 4,3 millions d'euros et comprend :

- La poursuite du programme d'informatisation des écoles communales
- L'installation de nouveaux systèmes de vidéo protection
- La création et le déploiement de la fibre optique dans de nouveaux secteurs de la ville
- L'entretien des bâtiments communaux et de la voirie
- Le lancement des travaux du foyer 3eme âge
- La poursuite de programme de la cuisine centrale

c. Les recettes d'investissement au terme de l'année 2016



- ❖ C'est au travers du contrat pluriannuel de développement engagé avec la **communauté d'agglomération du Pays d'Aix** que la ville a financé son programme d'investissement
- ❖ Les ressources propres, (TLA, FCTVA) et les subventions contribuent à hauteur de 5.6 M€ avec pour conséquence une diminution spectaculaire du besoin de financement négatif sur l'exercice
- ❖ L'épargne brute dégagée en 2016 (5,1 M€), qui n'a pas été consommée en totalité cette année, a permis de renforcer, à hauteur de 5 M€, le fonds de roulement de la commune le portant à 9,5 M€ contre 4,6 M€ en 2015

d. Le résultat de clôture de l'exercice 2016 en section d'investissement

Le résultat de clôture en section d'investissement est arrêté à la somme de **2 888 050 Euros**.

BUDGETS ANNEXES CA 2016

La ville de Gardanne a également deux Budgets Annexes :

- budget de la Régie des Transports
- budget de la Régie des Pompes Funèbres

Le budget de la Régie des Transports

Ce budget sert à transcrire une partie de l'activité transport de la commune : ramassage scolaire, transports des associations et dans le cadre des différentes activités municipales.

Il est alimenté par une subvention de la ville : 18.240,18 euros pour 2016.

➤ Le fonctionnement

En dépense : Il est de **622 847,10 €**. Les principaux postes sont :

- | | |
|--|--------------|
| • 011 – Charges à caractère général : | 123 683,30 € |
| Augmentation prix du carburant et fourniture d'entretien | |
| • 012 – Charges du personnel : | 414 335,83 € |
| • 042 – Opération d'ordre dotations aux amortissements : | 84 827,97€ |

En recette : Il est de **622 847,10 €** Les principaux postes sont :

- | | |
|---|--------------|
| • 013 – atténuations des charges : | 25 761,37 € |
| • 70 – Vente de produits – prestations : | 183 716,04 € |
| • Transports des voyageurs | |
| • 75 - Autres produits de gestion courante : | 3 500,00 € |
| • 002 – Excédent d'Exploitation N-1 : | 138.75 € |
| • 74 - Subvention d'équilibre à la Régie des Transports : | 409 730,94 € |

➤ L'investissement

La section présente un excédent de clôture de 10 141,63 euros qui sera repris au BP 2017.

En dépense : Il est de **186 471,10 €**.

- 21 – Immobilisations corporelles : 186 471,10 €

En recette : Il est de **412 612,73€**

- | | |
|---|--------------|
| • 040- Opération d'ordre de transfert amortissement : | 84 827,97 € |
| • 10 – Dotations FCTVA : | 2 240,84 € |
| • 001 – Résultat N-1 : | 325 543,92 € |

Le budget de la Régie des Pompes Funèbres

Ce budget sert à transcrire la vente des caveaux, réalisés par la commune ; ce n'est en réalité qu'un budget d'ordre.

Pour financer les travaux de construction de 81 caveaux en 2011 une avance de trésorerie a été faite par le Budget Principal pour un montant de 250 000 €.

Au fur et à mesure des ventes de caveaux, sur les exercices, la RMSE rembourse cette avance selon un échéancier. En 2016, il a été remboursé 21 666,00 €

Les dépenses et les recettes se répartissent comme suit :

➤ Le fonctionnement

En dépense : 46 808,95 €

- | | |
|--|-------------|
| ○ 012 – Charge du personnel : | 17 315,00 € |
| ○ 65 – Autres charges (centimes TVA) : | 0,11 € |
| ○ 042 – Opération d'ordre de transfert : | 29 493,84 € |

En recette : 75 077,02 €

- | | |
|-------------------------------------|-------------|
| ○ 70 – Vente de produit : | 46 356,67 € |
| ○ 002 – Résultat d'exploitation N-1 | 28 720,35 € |

○ L'investissement

En dépense : 21 666,00 €

- | | |
|--------------------------|-------------|
| ○ 16 – Emprunts dettes : | 21.666,00 € |
| Remboursement à la ville | |

En Recette : 41 972,52 €

- | | |
|--|-------------|
| ○ 040 – Opération d'ordre de transfert : | 29 493,84 € |
| ○ 001 – Résultat N-1 : | 12 478,68 € |